

Syndicat Mixte Pour le Développement des Coteaux Des Hautes-Pyrénées

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac- 65190 TOURNAY Tél : 05 62 35 76 22 -

Email: spanc.coteaux@gmail.com

M. SAINTE-MARIE PIERRE & DIDIER
9 Chemin du Moulin
65230 PUNTOUS

## **COMMUNE DE PUNTOUS**

## CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée par la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et la loi grenelle 2 du 10 juillet 2010.

Arrêté du 7 septembre 2009 abrogé par l'arrêté du 22 avril 2012.

Code de la construction et de l'habitation (art L 111-4, L 271-4, L 271-6 et R 111-3)

Code de l'environnement (Art L 211-1, L 214-2, L 214-14 et R 214-5)

Code général des collectivités territoriales (Art 2212-2, L 2214-8, L 2224-10, L2224-12, R 2224-6, R 2224-9 et R 2224-17)

Code de la santé publique (Art L 1331-1-1 et L 1331-11-1)

Service Assainissement des Coteaux